

Société des amis du Musée d'art et d'histoire

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **22 (1974)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Société des amis du Musée d'art et d'histoire

RAPPORT ANNUEL
POUR L'EXERCICE 1973

Mesdames, Messieurs,

Si le nombre des Amis du Musée groupés au sein de notre société reste modeste, ce que nous devons déplorer, il n'en est pas de même des personnes, elles toujours plus nombreuses, qui visitent le Musée d'art et d'histoire et ses annexes. Parmi ces personnes, il faut relever particulièrement le fait que les classes et les élèves des écoles sont eux aussi en nombre croissant.

Le directeur du Musée, les conservateurs et leurs collaborateurs consacrent d'ailleurs un temps considérable pour attirer le public, l'intéresser, l'instruire grâce à des conférences, des visites commentées, des concerts.

L'organisation des expositions temporaires nécessite aussi bien des efforts. L'an dernier, le Cabinet des Estampes a montré successivement des « Vues vénitiennes au XVIII^e siècle » et les œuvres de G. et J. Ducommun. Il participait à l'hommage rendu à la mémoire de Pablo Picasso, en montrant des gravures dans les salles du Musée d'art et d'histoire.

Le Musée Rath accueillait cinq expositions dont celles de Jean Latour, de Tapiès et surtout celle des collections genevoises d'art du XX^e siècle. Il importe de s'arrêter quelques instants sur cette exposition dont une partie était d'ailleurs installée au Cabinet des Estampes. Elle a attiré plus de 13 000 visiteurs, en apportant ainsi la preuve que le public genevois était curieux de l'art moderne contemporain et que les collectionneurs habitant notre ville étaient heureux d'aller à la rencontre de ce public.

Les organisateurs de l'exposition, souhaitant que l'intérêt qu'elle a suscité ne soit pas éphémère, s'appuyant sur un groupe d'amateurs et de connaisseurs, ont fondé une Association pour la création d'un musée d'art moderne.

Nous saluons avec un très vif plaisir cette initiative car nous sommes certains que le Musée tirera profit du mouvement et de l'impulsion donnée par cette nouvelle association. Il faut reconnaître, en effet, que les circonstances n'ont pas favorisé, dans le domaine de l'art moderne et contemporain, l'enrichissement de nos collections. En dehors d'un don d'anciennes pièces d'or du professeur Batelli et de diverses œuvres cédées au Cabinet des estampes, l'augmentation des collections a été modeste conformément à la politique restrictive de la direction et dont nous vous avons déjà parlé l'an dernier. Nous ne pouvons qu'approuver cette ligne de conduite qui est aussi celle de votre comité. En effet, dans le but de ne pas éparpiller nos ressources, nous avons renoncé cette année à toute dépense.

Les préoccupations de la direction du Musée se portent vers la réorganisation et le classement des réserves et des collections. Cette tâche a été hélas rendue plus lourde encore en raison du feu qui se déclara le 17 mai 1973 dans les dépôts. Plusieurs dizaines de tableaux ont été détruits, un plus grand nombre encore détériorés. C'est un lourd tribut dont on ne connaît pas encore l'ampleur. Faut-il trouver une consolation dans le fait qu'une véritable catastrophe a été évitée? On peut en tous cas mesurer la charge qui incombe à nos autorités et à la collectivité pour la protection et le maintien de nos bâtiments. Certes, des travaux sont en cours pour l'aménagement progressif du Musée, mais il apparaît

aussi que des travaux d'entretien courant ne souffrent plus de retard: l'eau du ciel trouve ici et là, que ce soit à l'Ariana, au Musée Rath ou même au Musée d'art et d'histoire, des issues fâcheuses...

Notre société est-elle vraiment concernée, nous qui n'avons ni pouvoir ni autorité? La vie quotidienne nous apprend que le meilleur des amis n'est pas celui qui distribue conseils et reproches, mais celui qui apporte aide et soutien. C'est ce rôle que notre compagnie ne doit pas perdre de vue.

Le patrimoine n'est pas défendu dans notre république avec beaucoup d'acharnement. Cette tâche incombe à un petit nombre dont vous êtes. Dans l'immédiat, nous devons nous pencher sur le sort de la revue *Genava* qui est en outre notre organe officiel. Cette publication de grand renom coûte fort cher et la direction du Musée a mille peines pour la maintenir en vie. Dans ce domaine comme dans d'autres, votre appui sera le bienvenu d'autant plus que l'heure semble sonner d'un resserrement budgétaire et que dans ces périodes les dépenses d'ordre culturel sont donc toujours les premières victimes.

Votre comité va se donner un nouveau président en la personne de M. Denis Blondel, conseiller municipal, membre de la commission des Beaux-Arts. A ce titre, il sera plus près du soleil et saura sans doute capter ses rayons. Je le remercie de bien vouloir prendre en main nos destinées.

Le mandat de plusieurs membres du comité étant échu, vous voudrez bien renouveler votre confiance à M^{me} Busino, MM. Pierre Favre, Lucien Fulpius, Paul Chaix, Thierry Barbey et votre serviteur.

Nos fidèles contrôleurs des comptes MM. Mouron et Gay sont assez aimables pour accepter une réélection, je les en remercie. Mes remerciements vont également à l'ensemble du comité.

Une fois les opérations statutaires terminées, vous aurez le privilège d'entendre M. André Masson, inspecteur général honoraire des bibliothèques qui nous parlera du *Monde insolite de l'Allégorie, de Boticelli aux jardins de Versailles*. Je me réjouis de lui céder la parole.

François Naef, président

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR L'EXERCICE 1973

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de notre société pour l'exercice 1973.

Nos revenus ont atteint Fr. 13 287.50 contre Fr. 12 583.70 l'an dernier et se répartissent comme suit:

Revenus des titres	Fr. 10 157.50
Cotisations des membres	3 130.—
Total	Fr. 13 287.50

Les dépenses ont été de 3 449 fr. 65.

La valeur totale de nos actifs s'élève à 221 553 fr. 05 alors qu'elle était de 245 984 fr. 25 à fin 1972.

Les objets achetés ou reçus en dons depuis la constitution de notre société représentent une valeur de 523 806 fr. 85 dont 23 000 francs en 1973 pour l'acquisition de six dessins de Félix Vallotton.

Genève, le 7 mai 1974.

Le trésorier: Jacques Darier

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1973

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes au 31 décembre 1973.

Nous avons pointé les soldes du grand-livre avec ceux du bilan et du compte de profits et pertes qui vous sont soumis et constaté leur parfaite concordance.

Nous vous engageons donc à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés et à donner décharge à votre Comité de sa gestion pour l'année écoulée.

Genève, le 7 mai 1974.

Les vérificateurs des comptes:
Edouard Mouron et Georges Gay